

# Devenir Acteur PRAP dans le secteur de la petite enfance (Acteur PRAP PE)

**2 JOURS**

14 heures de formation

**In**

## Prérequis

Aucun.

## Public

Tout personnel travaillant dans le secteur de la petite enfance.

## Durée

Module 1 : 1 jour.

Intersession : 15 jours environ.

Module 2 : 1 jour.

## Organisation

De 4 à 10 stagiaires.

## Intervenants

Formateurs spécialisés dans le secteur de la petite enfance certifiés par l'INRS.

## Évaluation

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat Acteur PRAP PE à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Évaluation à chaud et à froid.

## LA FORMATION

La formation initiale Acteur PRAP PE est l'outil indispensable pour instaurer une démarche de prévention dynamique et durable dans les structures du secteur de la petite enfance. A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure d'optimiser leurs pratiques professionnelles et de participer activement à l'évaluation des risques dans leurs situations de travail.

### OBJECTIF DE LA FORMATION

Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'informations sur les risques réels rencontrés dans les situations de travail du quotidien.

### COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques.
- Inscrire ses actions dans la démarche de prévention.
- Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels.
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.

### PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes. Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en entreprise pendant l'intersession.

70 % pratique 30 % théorique.

## LE PROGRAMME

### 1/ Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Les cadres légal et institutionnel de la prévention des risques.
- Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les différents risques du secteur de la petite enfance.
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

### 2/ Inscrire ses actions dans la démarche de prévention

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention.
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.

### 3/ Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques.
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.

### 4/ Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

- Simulation sensorielle des handicaps physiques dus au travail.
- Les mobilisations protectrices adaptées aux enfants en bas âge.
- L'utilisation des aides techniques préventives.

## EN SAVOIR PLUS

Réf : PE01

[www.competences-prevention.com](http://www.competences-prevention.com)

0 810 900 960

[contact@competences-prevention.com](mailto:contact@competences-prevention.com)